



Assemblée générale

Distr. générale
6 juillet 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 17 a) de la liste préliminaire*

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Note du Secrétaire général

1. Les articles 155 et 156 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale disposent :

« *Article 155*

L'Assemblée générale nomme un Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires comprenant seize membres, dont trois au moins sont des experts financiers d'une compétence reconnue.

Article 156

Les membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, tous de nationalité différente, sont choisis de façon à assurer une large représentation géographique et en tenant compte de leurs titres et de leur expérience personnels; la durée de leur mandat est de trois ans, correspondant à trois années civiles. Les membres se retirent par roulement et peuvent être nommés à nouveau. Les trois experts financiers ne doivent pas se retirer en même temps. L'Assemblée générale nomme les membres du Comité consultatif au cours de la session ordinaire précédant immédiatement l'expiration du mandat des membres ou, si des sièges deviennent vacants, au cours de la session suivante. »

2. Le Comité consultatif se compose actuellement des membres suivants :

M. Andrzej T. Abraszewski (Pologne)***
M. Manlan Narcisse Ahounou (Côte d'Ivoire)***
M. Michiel W. H. Crom (Pays-Bas)*
M. Homero Luis Hernández (République dominicaine)**
M^{me} Nazareth A. Incera (Costa Rica)*

* A/59/50 et Corr.1.



M. Collen V. Kelapile (Botswana)***
M. Vladimir V. Kuznetsov (Fédération de Russie)**
M. E. Besley Maycock (Barbade)***
M. Thomas Mazet (Allemagne)**
M^{me} Susan M. McLurg (États-Unis d'Amérique)**
M. Richard Moon (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)*
M. Rajat Saha (Inde)*
M. Murari Raj Sharma (Népal)***
M^{me} Sun Minqin (Chine)*
M. Jun Yamazaki (Japon)*
M. Mounir Zahran (Égypte)**

* Mandat expirant le 31 décembre 2004.

** Mandat expirant le 31 décembre 2005.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2006.

3. Les mandats de M. Crom, M^{me} Incera et MM. Moon, Saha, Sun et Yamazaki venant à expiration le 31 décembre 2004, l'Assemblée générale sera appelée, à sa cinquante-neuvième session, à nommer six personnes pour pourvoir les sièges qui deviendront ainsi vacants. Ces personnes seront nommées pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2005.

4. Lors des sessions précédentes, la Cinquième Commission présentait à l'Assemblée générale un projet de décision où figurait le nom des personnes dont elle recommandait la nomination. Il est suggéré de procéder de même à la cinquante-neuvième session.